

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 janvier 2017

## EXTENSION DU DÉLIT D'ENTRAVE À L'IVG - (N° 4400)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 2

présenté par  
M. Bompard

-----

**ARTICLE UNIQUE**

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , dans un but dissuasif, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En appliquant cette disposition l'État admettrait une incitation administrative à l'avortement niant le réalisme du drame de l'avortement.